NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9112034 - Cap Béar - Cap Cerbère

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9112034

1.3 Appellation du site

Cap Béar - Cap Cerbère

1.4 Date de compilation

30/06/2008

1.5 Date d'actualisation

30/09/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019732614

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,27667°

Latitude : 42,51694°

2.2 Superficie totale

38552 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
66	Pyrénées-Orientales	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A464	*Puffinus yelkouan*	c	2000	2000	i	P	G	B	B	C	B
B	A002	*Gavia arctica*	w	5	10	i	P	G	C	B	C	B
B	A010	*Calonectris diomedea*	c	500	500	i	P	G	C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	w	100	100	i	P	G	C	B	C	B
B	A016	*Morus bassanus*	c	1000	1000	i	P	G	C	B	C	B
B	A018	*Phalacrocorax aristotelis*	c	0	10	i	P	DD	D			
B	A065	*Melanitta nigra*	c	100	100	i	P	M	C	B	C	B
B	A173	*Stercorarius parasiticus*	c	100	100	i	P	G	C	B	C	B
B	A175	*Catharacta skua*	c	100	100	i	P	M	C	B	C	B

B	A181	*Larus audouinii*	r	2	6	p	P	M	C	B	C	B
B	A188	*Rissa tridactyla*	w	100	100	i	P	G	C	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	w	0	10	i	P	M	D			
B	A693	*Puffinus mauretanicus*	c	100	100	i	P	G	C	B	C	B
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	w	100	400	i	P	G	B	C	C	C
B	A863	*Thalasseus sandvicensis*	r	1000	1000	i	P	G	B	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	1	10	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Le patrimoine naturel visé par ce projet de site est connu d'un nombre restreint de spécialistes ornithologues. C'est la raison pour laquelle il n'a pas, à ce jour, fait l'objet de démarches particulières de protection.Les données d'observation proviennent essentiellement du Muséum National d'Histoire Naturelle et justifient à elles seules cette proposition de site. De nombreuses observations d'ornithologues amateurs et de plaisanciers confirment la richesse particulière du site.

Sur ce secteur, il existe déjà un site Natura2000 désigné au titre de la Directive Habitat, dédié aux posidonies et biocénoses des substrats rocheux. Il existe par ailleurs une réserve naturelle nationale, également dédiée aux patrimoines sous-marins des substrats rocheux. Enfin, plusieurs sites classés au titre de la loi de 1930 définissent des périmètres en mer, essentiellement pour la protection des paysages côtiers de la côte des Albères. Aucune protection n'est à ce jour dédiée à l'avifaune de ce secteur.

Vulnérabilité
: * Forte fréquentation touristique et de loisirs.
* Importante activité de pêche dans les canyons (palangre), autour des têtes de canyons (petits et grands pélagiques) et sur le plateau continental.
* Trafic maritime commercial en développement.
* Prospections en cours des gisements éoliens marins.

4.2 Qualité et importance

Le secteur constitue une zone privilégiée pour l'observation d'oiseaux marins (Plongeons, Macreuses noires, Mouettes tridactyles, alcidés et en particulier Pingouin torda, etc.) toutes peu communes en Occitanie.

Le secteur à l'intérieur duquel il est proposé de désigner une ZPS, consiste grossièrement en un rectangle dont un des côtés s'appuie sur la côte Vermeille (de Collioure au Cap Cerbère), et dont les deux côtés latéraux s'étendent vers la haute mer jusqu'à 12 milles nautiques. Ce zonage est susceptible de couvrir l'essentiel de l'aire fréquentée par les oiseaux. Toutefois, un suivi plus fin depuis la côte associé à des sorties en mer devrait permettre d'affiner ce zonage. L'organisation d'un suivi du passage des oiseaux marins depuis le promontoire du Cap Béar serait à mettre en place dans le cadre du projet de réseau national des sites d'observation de la migration.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
L	D03.02	Voies de navigation		I
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I

M	C01.07	Autres exploitations minières ou activités d'extraction		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

4.5 Documentation

BARNES K. N., Ryan P. G., Boix-Hinzen C., 1997. - The impact of the hake Merluccius spp. longline fishery off South Africa on Procellariiform seabirds. Biol. Conserv., 82 : 227-234.

BELDA E. J., SANCHEZ A., 2001. - Seabird mortality on longline fisheries in the western Mediterranean : factors affecting bycatch and proposed mitigating measures. Biol. Conserv., 98 : 357-363.

CAMPHUYSEN K. C. J., BARREVELD H., DAHLMANN G., VAN FRANEKER J. A., 1999. - Seabirds in the North Sea Demobilized and killed by Polyisobutylene (C4H8)n (PIB). Mar. Pollut. Bull., 38 : 1171-1176.

GUYOT I., LAUNAY G., VIDAL P., 1985. - Oiseaux de mer nicheurs du Midi de la France et de Corse : évolution et importance des effectifs. Oiseaux marins nicheurs du Midi et de la Corse, Ann. CROP, Aix-en-Provence, 2 : 31-47.

HEIDRICH P., AMENGAL J., WINK M., 1998. - Phylogenetic relationships in Mediterranean and North Atlantic shearwaters (Aves : Procellariidae) based on nucletide sequences of mtDNA. Biochem. Syst. Ecol., 26 : 145-170.

SADOUL, N. (1997). - The importance of spatial scales in long-term monitoring of colonial Charadriiformes in Southern France. Colonial Waterbirds, 20 : 330-338.

SADOUL, N. (1998). - Expansion des Laridés en Camargue : populations en bonne santé ou dysfonctionnement. Nos Oiseaux, 45 (Suppl. 2) : 83-86.

SADOUL, N., JOHNSON, A.R., WALMSLEY, J.G. & LÉVÊQUE, R. (1996). - Changes in the numbers and the distribution of colonial Charadriiformes breeding in the Camargue. Colonial Waterbirds, 19 (Special Publication 1) : 46-58.

SPEAR L. B., AINLEY D. G., RIBIC C. A., 1995. - Incidence of plastic in seabirds from the tropical Pacific, 1984-91 : relation with distribution of species, sex, age, season, year and body weight. Mar. Environ. Res., 40 : 123-146.

ZAVALETA E. S., HOBBS R. J., MOONEY H. A., 2001. - Viewing invasive species removal in a whole-ecosystem context. Trends Ecol. Evol., 16 : 454-459.

ZOTIER R., 1997. - Biogéographie des oiseaux marins en Méditerranée et écologie d'un Procellariiforme endémique : le puffin de Méditerranée Puffinus yelkouan. Thèse EPHE, Université Montpellier II, 168p + annexes.

ZOTIER R., 1999. Puffin yelkouan Puffinus (yelkouan) yelkouan. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. P o p u l a t i o n s. Tendances. Menaces. Conservation, G. ROCAMORA et D.

YEATMAN-BERTHELOT ed., Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris : 204-205.

ZOTIER R., BRETAGNOLLE V., THIBAULT J. C., 1999. - Biogeography of the marine birds of a confined sea, the Mediterranean. J. Biogeogr, 26 : 297-313.

ZOTIER R., THIBAULT J. C., BRETAGNOLLE V., 1992. - Known population and distribution of cormorants, shearwaters and storm petrels in the Mediterranean. Avocetta, 16: 118-126.

Autres sources

- Rapport MNHN spécifique au site DO MED 01
- Données spécifiques de la LPO Languedoc-Roussillon ;
- Données non publiées des missions PELMED - IFREMER Beaubrun ;
- Données spécifiques du CEN LR ;
- Réunion des experts Languedoc-Roussillon

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	18 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Réserve marine de Cerbère Banyuls		2%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

La limite supérieure du site correspond à la laisse de haute mer. Donc site 100% marin conformément à la définition des espaces marins donnée par le décret du 15 mai 2008 Art 414-2-1, mais intégrant la frange terrestre de la zone de marnage (= estran ou zone de balancement des marées) dont la gestion relève de l'autorité du Préfet de département.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office français de la Biodiversité - Parc naturel marin du golfe du Lion

Adresse : 2 impasse Charlemagne 66700 Argelès-sur-Mer

Courriel : parcmarin.golfe-lion@ofb.gouv.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
Lien :
https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/0035029480daea36c107a?view=book&page=1

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site .Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.

La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau, y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

La Délégation Générale pour l'Armement est susceptible de conduire des activités aériennes d'essai sur ce site (survol d'aéronefs avec émissions électromagnétiques).

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.

Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement. La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.